

Appel à contributions

Ouvrage collectif : La Recherche et l'Innovation en France

FutuRIS¹

Problématique

La recherche et l'innovation sont devenues des enjeux socioéconomiques de premier plan dans tous les pays développés et même au-delà. Les réflexions et initiatives abondent pour aider les acteurs publics et privés à élaborer des stratégies efficaces.

Pour autant, un grand nombre de questions demeurent, tant sur les tendances de fond réputées inéluctables (mondialisation des échanges, progrès technologique, convergence des politiques macroéconomiques...) que sur les facteurs de rupture plus ou moins attendus (controverses sociotechniques, rééquilibrage global en faveur des pays émergents...).

Objet

La plate-forme de prospective FutuRIS édite un ouvrage visant à proposer, à échéance annuelle, un regard de référence sur l'organisation du système français de recherche et d'innovation (SFRI), son positionnement international et son évolution probable au regard des enjeux qu'on lui connaît.

FutuRIS ouvre un appel à contributions dans le cadre de la préparation de l'ouvrage qui sera publié à l'automne 2009. Cette initiative, déjà conduite l'année dernière, vise également à nourrir les interactions de FutuRIS avec son environnement.

¹ Pour tout contact : futuris@anrt.asso.fr

Modalités

Échéances

Les résumés (entre 500 et 1 000 mots) devront être remis avant le 21 novembre 2008, date à laquelle leur réception sera notifiée aux auteurs. La sélection des résumés sera effectuée par le Comité de direction de FutuRIS² avant le 15 décembre 2008.

Les articles complets (entre 6 000 et 12 000 mots) devront être soumis avant le 27 février 2009. Le Comité de direction de FutuRIS désignera, peu après cette date, les articles retenus pour publication dans l'ouvrage. Il attribuera à cette occasion :

- un premier prix d'une valeur de 6 000 euros,
- un second prix d'une valeur de 2 000 euros.

Il se réserve le droit de ne pas attribuer de prix.

Critères de sélection

- Rédaction en français ou en anglais.
- Positionnement pertinent du sujet au regard de l'ensemble des enjeux de l'organisation de la recherche et de l'innovation (souci de la vision globale, mise en perspective).
- Appui de la thèse sur des arguments solides, théoriques ou empiriques.
- Souci d'applicabilité des résultats, qui doivent donner lieu à des enseignements substantiels pour guider l'action publique, les stratégies privées ou à défaut pour améliorer la bonne compréhension des mécanismes d'innovation.
- Style rédactionnel accessible à un public non académique.
- Inscription dans l'une des deux thématiques suivantes.

Thématiques

- Économie de services, RD et innovation

Les services représentent aujourd'hui en France plus des trois quarts de la valeur ajoutée totale (56 % pour les services marchands et 21 % pour les services non marchands, contre respectivement 34 % et 12 % en 1949, selon l'INSEE³). Or il est difficile d'identifier et d'estimer les activités, les résultats et plus encore les potentiels de R&D et d'innovation dans le cadre des activités de service.

De nombreux travaux, anciens et récents, portent sur la RDI dans les services. Il est attendu des contributions qu'elles proposent une lecture actuelle et documentée de la question (revue de la littérature internationale, résultats de recherche, études sectorielles...), en mettant en relation les spécificités de ces activités (une recherche moins orientée vers le développement technologique, des innovations de processus davantage que de produit...), la façon de mieux les reconnaître, les soutenir et les valoriser, et leur portée économique.

- Attractivité des territoires européens pour la RDI des entreprises

Les entreprises sont de plus en plus confrontées à des choix stratégiques en matière de localisation de leurs activités de RDI. Quelle est la situation actuelle à cet égard, comment peut-on la caractériser (différences selon

² La composition de ce comité peut être trouvée sur www.anrt.asso.fr

³ Insee Première n° 1201 - Juillet 2008

les secteurs, la taille des entreprises, etc.), et quelles sont les grandes tendances et perspectives ? Au-delà des constats, dans quelle mesure les politiques et les instruments régionaux, nationaux et européens (communautaires ou non) sont-ils efficaces pour maintenir ou renforcer l'attractivité des territoires européens pour la RDI des entreprises ? Quels sont les freins et les difficultés, mais aussi les atouts, les leviers et les pistes d'action ? La notion de territoire européen est à entendre ici dans un sens large, qu'il s'agisse de sites, de régions, de pays ou de zones plus larges.

Présentation

FutuRIS est une plate-forme de prospective stratégique animée par l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT). Elle a pour mission d'analyser et de mettre en perspective les évolutions du système français de recherche et d'innovation (SFRI), d'approfondir des sujets majeurs et d'aider à promouvoir de bonnes pratiques.

Pour cela, FutuRIS développe une approche fondée sur des repères solidement documentés et sur la confrontation de visions d'acteurs et d'experts issus d'horizons divers. Ces réflexions s'inscrivent dans le cadre d'un suivi régulier du SFRI. Ce suivi porte en particulier sur :

- la position de la France en Europe et dans le monde en matière de RDI ;
- l'esquisse de trajectoires et de scénarios d'évolution ;
- la mise en œuvre des réformes au regard des objectifs initiaux.

FutuRIS est soutenue par une trentaine de contributeurs, avec l'appui des Académies des sciences et des technologies :

- Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Ministère de la Défense
- Air Liquide
- Alcatel-Lucent
- Biomérieux
- EADS
- France Telecom
- ILOG
- Sanofi-Aventis
- Schneider Electric Industries
- Servier
- SNCF
- Soitec
- ST Microelectronics
- Total
- Veolia Environnement
- Agence nationale de la recherche (ANR)
- Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).
- CEMAGREF
- Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
- Commissariat à l'énergie atomique (CEA)
- Conférence des présidents d'université (CPU)
- Institut français du pétrole (IFP)
- Institut national de la recherche agronomique (INRA)
- Institut national de la recherche en informatique et automatique (INRIA)
- Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)
- Office national d'études et recherches aérospatiales (ONERA)